



Réponse de Madame Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 4492 du 17 juillet 2026 de Monsieur le Député David Wagner au sujet du Maintien de la 1ère classe dans les trains des CFL

1. *Quelle est, pour chaque type de matériel roulant en service, la part des places assises réservée à la 1ère classe ? Quelle est la part moyenne réservée à la 1ère classe, pondérée par le nombre de rames, sur l'ensemble de la flotte actuellement en circulation ?*

Veuillez trouver dans le tableau ci-dessous la part des places assises réservée à la 1ère classe par type de matériel roulant.

Flotte CFL				
Type de matériel roulant		Nombre d'automotrices/voitures à l'inventaire (24/07/2026)	Nombre total de places assises par série 1ère classe	Nombre total de places assises par série 2e classe
Automotrice série 2400 Coradia		17	748	4 930
Automotrice série 2450 Coradia		6	528	3 624
DOSTO	Voiture intermédiaire à deux niveaux, 1ère / 2e classe	10	480	680
	Voiture intermédiaire à deux niveaux, 2e classe	48	0	6 384
	Voiture pilote à deux niveaux, 1ère / 2e classe	18	792	540
Automotrice série 2300	KISS I	8	232	2 040
	KISS II	13	494	3 302
Automotrice série 2200	TER2N	11	451	3 102
	TER2N Mi-Vie	10	380	2 800
Total		141	4 105	27 402

La part moyenne réservée à la 1^{ère} classe, pondérée par le nombre de rames, sur l'ensemble de la flotte actuellement en circulation est de 13 %.

2. Combien de personnes voyagent en 1^{ère} classe (nombre d'abonnements annuels et mensuels souscrits, nombre de billets à l'unité vendus) ? Quelle est l'évolution de ces chiffres depuis l'instauration de la gratuité en 2020 ?

Veuillez trouver dans le tableau ci-dessous le nombre de titres de transport vendus pour les voyages en 1^{ère} classe au niveau national.

Nombre de titres 1 ^{ère} classe	Abonnements annuels	Abonnements mensuels	Billets
2020	328	2 032	25 538
2021	201	1 329	22 437
2022	218	1 683	28 905
2023	281	2 301	37 208
2024	303	2 555	39 969
2025	263	2 288	38 252
Janvier - juin 2026	217	1 226	21 233

Les ventes de titres de transport de 1^{ère} classe ont connu une progression significative depuis l'introduction de la gratuité en 2020. Le nombre de billets vendus est passé de 25.538 en 2020 à 38.252 en 2025, soit une hausse de 49,8 %, tandis que les abonnements mensuels ont progressé de 2.032 à 2.288 sur la même période. Les abonnements annuels ont connu une légère baisse, avec 328 abonnements en 2020 contre 263 en 2025.

Il convient toutefois de noter que les années 2020 et 2021 ont été impactées par la crise sanitaire liée au Covid-19. Une comparaison directe (« 1:1 ») avec ces années de référence doit être interprétée avec prudence, les niveaux de fréquentation et de mobilité n'étant pas pleinement représentatifs d'une situation normale. Par ailleurs, la généralisation du télétravail à la suite de la crise sanitaire a contribué à modifier les habitudes de déplacement de certains voyageurs, favorisant davantage l'achat de billets à l'unité au détriment des abonnements, en particulier des abonnements annuels.

3. Madame la Ministre dispose-t-elle de données sur les taux d'occupation respectifs de la 1^{ère} et de la 2^{ème} classe, notamment aux heures de pointe et sur les lignes les plus fréquentées ? Dans l'affirmative, quels écarts constate-t-on entre les deux classes ?

Veuillez trouver dans le tableau ci-dessous les taux d'occupation de la 1^{ère} classe aux heures de pointe.

Taux d'occupation de la 1 ^{ère} classe aux heures de pointe par ligne sur le tronçon le plus fréquenté		
Lignes	Tronçon le plus fréquenté	Janvier - juin 2026
Luxembourg - Ettelbruck - Troisvierges - Gouvvy	Dommeldange - Walferdange	11,7%
Luxembourg - Wasserbillig - Trier	Sandweiler-Contern - Oetrange	13,8%
Luxembourg - Kleinbettingen - Arlon	Luxembourg - Betrange-Strassen	16,1%
Luxembourg - Esch/Alzette - Rodange	Luxembourg - Howald	15,6%
Luxembourg - Bascharage-Sanem - Rodange - Athus/Longwy	Hollerich - Leudelange	10,6%

Veuillez trouver dans le tableau ci-dessous les taux d'occupation de la 2^e classe aux heures de pointe.

Taux d'occupation de la 2 ^e classe aux heures de pointe par ligne sur le tronçon le plus fréquenté		
Lignes	Tronçon le plus fréquenté	Janvier - juin 2026
Luxembourg - Ettelbruck - Troisvierges - Gouvvy	Dommeldange - Walferdange	44,4%
Luxembourg - Wasserbillig - Trier	Sandweiler-Contern - Oetrange	38,7%
Luxembourg - Kleinbettingen - Arlon	Mamer - Mamer Lycée	49,2%
Luxembourg - Esch/Alzette - Rodange	Berchem - Bettembourg	74,6%
Luxembourg - Bascharage-Sanem - Rodange - Athus/Longwy	Hollerich - Leudelange	53,7%
Luxembourg - Thionville - Metz	Bettembourg - Bettembourg fr.	96,0%

Il convient de souligner que les CFL ont un processus de déclassement en cas de suroccupation de la 2^e classe, à la discrétion de l'accompagnateur ou l'accompagnatrice de train. En cas de déclassement, une annonce est effectuée à bord du train afin d'informer les voyageurs de 2^e classe qu'ils peuvent occuper les places de 1^{ère} classe sans titre de transport correspondant. Les voyageurs disposant d'un titre de transport 1^{ère} classe peuvent, quant à eux, introduire une demande de remboursement conformément aux modalités en vigueur.

4. *Quel est le montant annuel des recettes générées par la 1ère classe ? Quels sont les coûts spécifiques liés à son maintien (billets, contrôle, développement et gestion de l'application, signalétique, aménagements...) ?*

Veuillez trouver dans le tableau ci-dessous les recettes générées par la 1ère classe au niveau national.

Recettes 1 ^{ère} classe	Abonnements annuels	Abonnements mensuels	Billets	Total
2020	156 740 €	127 788 €	120 935 €	405 463 €
2021	93 655 €	89 475 €	119 369 €	302 499 €
2022	100 840 €	110 475 €	152 932 €	364 247 €
2023	128 150 €	149 700 €	190 541 €	468 391 €
2024	139 370 €	166 200 €	214 872 €	520 442 €
2025	118 490 €	151 650 €	215 136 €	485 276 €
Janvier - juin 2026	92 600 €	73 560 €	121 059 €	287 219 €

Il n'y a pas de frais spécifiquement attribuables aux contrôles des titres de transport. Les trains sont systématiquement accompagnés par des agents CFL dont les missions ne se limitent pas au contrôle des titres de transport. Le personnel d'accompagnement des trains assure également l'accueil, l'information et l'assistance des voyageurs, contribue à la sécurité à bord et veille au bon déroulement du trajet.

Concernant les coûts liés au maintien de la 1ère classe dans les systèmes techniques, aucune réduction significative n'est attendue en cas de suppression de celle-ci. Les canaux de vente doivent être maintenus pour les trajets transfrontaliers, et l'application « CFL GO » reste indispensable pour la recherche d'itinéraires et l'information des voyageurs.

5. *Quelles études ou analyses ont été réalisées dans le contexte de la refonte tarifaire entrée en vigueur le 1er janvier 2026 ? L'hypothèse d'une suppression de la 1ère classe, et de sa reconversion en 2ème classe afin d'accroître la capacité offerte, a-t-elle été examinée dans ce contexte ?*

L'objectif de la refonte tarifaire entrée en vigueur le 1er janvier 2026 consistait à simplifier et harmoniser la structure tarifaire existante. Dans ce cadre, la suppression de la 1ère classe au profit d'une augmentation de la capacité en 2e classe n'a pas fait l'objet d'une analyse spécifique. Ce choix s'explique notamment par l'existence d'un processus de déclassement permettant de répondre aux situations de suroccupation, notamment aux heures de pointe, ainsi que par la volonté de maintenir une offre de confort en 1ère classe, à l'instar des autres opérateurs ferroviaires internationaux.

6. *Quelle capacité assise supplémentaire pourrait être dégagée si l'ensemble des places de 1ère classe était reclassé en 2ème classe sur la flotte actuelle ?*

Sous l'hypothèse d'un reclassement intégral des places de 1ère classe en places de 2e classe, à capacité équivalente (conversion 1:1), la flotte actuelle offrirait un potentiel supplémentaire de 4.105 places en 2e classe.

7. *Le Gouvernement et les CFL envisagent-ils, à terme, de supprimer la distinction entre 1ère et 2ème classe, afin d'augmenter la capacité assise et de mettre la tarification en cohérence avec le principe de gratuité universelle ?*

Au vu de ce qui précède, notamment le déclassement en cas de suroccupation de la 2ème classe, aucun changement n'est prévu. L'objectif est d'adapter la capacité assise de manière globale afin de répondre à la demande croissante. À cet égard, il convient de souligner qu'une fois l'ensemble des automotrices Coradia commandées mises en service, la flotte passera de 27.402 à 32.476 places assises en 2e classe et de 4.105 à 4.853 places assises en 1ère classe. Le nombre total de places assises augmentera ainsi de 31.507 à 37.329, soit une hausse de 18,5 %.

Luxembourg, le 14 août 2026

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes